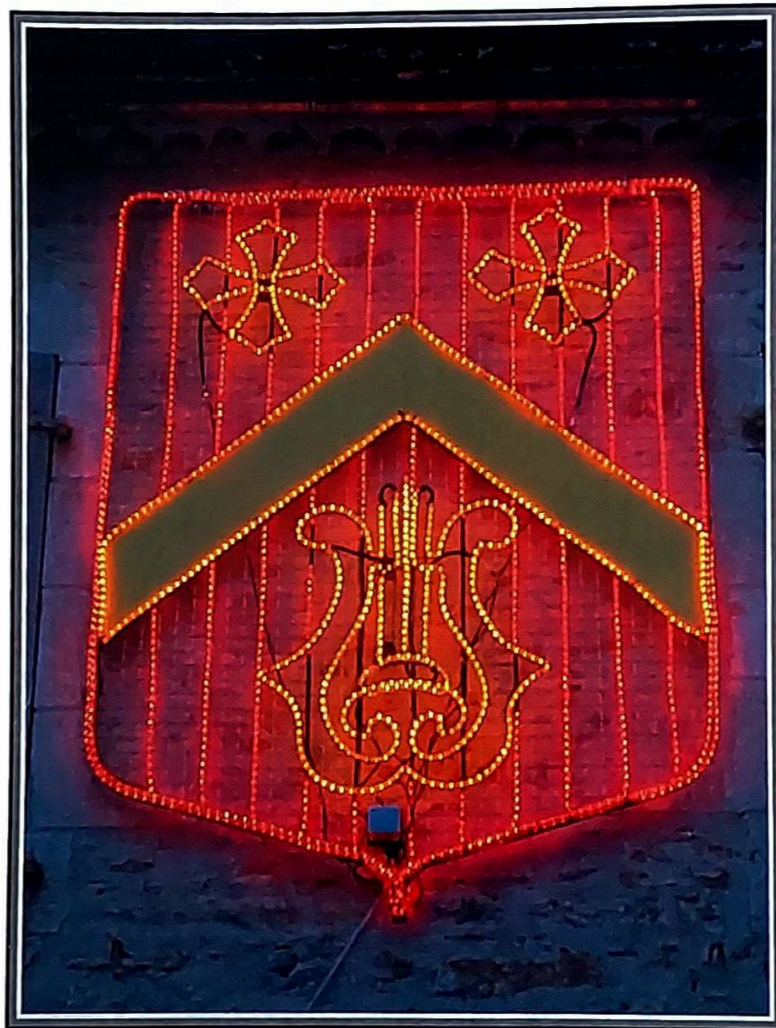




Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Janvier 2011

Bulletin municipal n°19

Le mot du Maire

Baladines, Baladins,

2010 est terminé, il me semble l'avoir vu passer à la vitesse du train.

2011 s'installe avec toujours des dossiers en cours pour la mairie. Nous sommes à quelques mois près à mi-mandat des élections municipales. Pour faire un petit bilan, nous avons pratiquement réalisé toutes nos promesses ou bien engagé les projets, comme le PLU et le restaurant-bar-multiservice qui sont en cours. Il nous reste encore beaucoup de travail, certains diront que nous n'allons pas assez vite mais il faut laisser le temps au temps.

Le PLU avance à la vitesse d'un escargot mais rappelez-vous de la fable de Lafontaine le lièvre et la tortue « rien ne sert de courir il faut partir à point ». Pour nous, nous dirons plutôt que rien ne sert de se presser il faut réfléchir au mieux, pour les dix années à venir. Nous sommes toujours dans la phase de définition du PADD (plan d'aménagement et de développement durable) ; je peux vous garantir que les discussions au sein du conseil municipal sont nombreuses et intéressantes, avec une harmonie dans la réflexion sur notre projet.

Je voudrais apporter quelques précisions sur le déroulement du PLU car il m'arrive parfois d'entendre quelques idées reçues sur le sujet. Le conseil municipal porte le PLU dans son orientation. Le choix de renforcer les hameaux et de tenir compte des demandes faites par les propriétaires seront respectées dans la mesure du possible mais le conseil ne prend pas seul les décisions d'accorder ou refuser un terrain à bâtir, les réseaux (voirie, eau électricité) doivent être présents et aussi en quantité suffisante ; les services de l'état nous accompagnent dans ces orientations et surtout nous informent des nouvelles lois sur l'urbanisme, qui sont de plus en plus complexes et correspondent quelquefois difficilement à la réalité de notre territoire : ne plus pouvoir construire de maisons isolées, ne plus « gaspiller » d'espace, concentrer les habitations, préserver l'espace agricole, favoriser les nouvelles énergies dans les constructions, restent les priorités des nouvelles lois de l'urbanisme et du Grenelle 2 de l'environnement. Nous restons et je reste à votre disposition pour d'éventuels renseignements sur le sujet.

Le projet du restaurant-bar-multiservice a pris du retard suite à un bureau d'architecture qui, au dernier moment n'a pas pu nous fournir son avant-projet. Il a donc été demandé à un autre bureau, à qui nous avons laissé un délai supplémentaire. Le choix de ce projet nous tient particulièrement à cœur pour faire revivre le bourg de notre commune. Après la validation d'un des projets, qui s'effectuera en janvier, nous enclencherons la vitesse supérieure.

Nous sommes maintenant dotés d'une belle route pour arriver chez nous après huit mois de travaux qui, dans l'ensemble, se sont passés sans problème. Toutefois, il reste une grosse interrogation sur la vitesse des véhicules qui arrivent de Souillac vers Martel ; j'espère que cela n'engendrera pas d'accident. Nous pensons faire déplacer les panneaux d'entrée et de sortie du bourg de chaque côté, en espérant que cela fera ralentir certains automobilistes.

Voilà les dernières informations que je vous livre. J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce 19^{ème} Petit Baladin.

Je vous souhaite à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2011 beaucoup de bonheur dans vos familles et surtout d'avoir une santé de fer, et comme dit un proverbe italien :

Qui a la santé est riche sans le savoir.

Jean-Philippe PAGEOT

Visite de Mgr TURINI

Le 15 décembre, dans le cadre d'une visite pastorale sur le secteur de Martel, Mgr Norbert Turini, évêque de Cahors, est venu à Baladou bénir la croix située au croisement de la route de Pomié qui a été déplacée pendant les travaux de la D 803.



Un apéritif a été servi à la mairie
à la suite de cette cérémonie

Émile Jean DELPY

Le 1^{er} janvier Emile Jean Delpy, des Landes, est décédé. Agé de 84 ans, il était né à Creysse et était installé à Baladou depuis 1957.

Il avait été conseiller municipal durant 4 mandats de 1971 à 1995.

Le 21 janvier 1995, il recevait la médaille d'honneur départementale et communale des mains de M.Requier, conseiller général, en présence de M.Milhau, Président du Conseil Général, de M.Malvy député, ancien ministre, M.Barre, maire de Cuzance, M.Chastagnol maire de Souillac et bien sûr, M.Clédel, maire de Baladou.

Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse et à sa fille, Elyane Goursat, notre ancienne secrétaire de mairie.



Les autres récipiendaires étaient MM Jean Lachèze et Roger Mallet

Information électricité

La FDEL (fédération d'électricité du Lot) demande, pour son programme 2011, à chaque commune du canton de répertorier les problèmes liés au réseau électrique.

Si vous avez des baisses de tensions ou que vous observez à proximité de chez vous des anomalies sur le réseau, contactez la mairie ou les délégués communaux (Jean Delvert, Jean-Philippe Pageot) afin que nous puissions transmettre celles-ci le plus rapidement possible.

Dorénavant, la Fédération d'électricité du Lot ne prend plus en charge les 120 premiers mètres pour le raccordement d'une future construction mais alloue une somme forfaitaire de (4800€) correspondante à peu près aux 120 m financés auparavant. Cependant, la nature du terrain peut engendrer un coût supplémentaire, qui ne pourra être pris en charge par le pétitionnaire ni par la collectivité. Donc il est important lors de toute transaction immobilière de s'assurer de la viabilisation des terrains à bâtir.

Demandes d'urbanisme

Accordées :

- 3 Certificats d'urbanisme d'information
- 11 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 9 Déclarations préalables de travaux
- 3 Permis de construire agricoles et/ou professionnels
- 3 Permis de construire de maisons individuelles
- 1 Permis de construire pour agrandissement de maison

Refusées :

- 4 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 3 Permis de construire



Communauté de Communes du Pays de Martel

La fin de l'année 2010 a vu les compétences de la communauté de commune s'agrandir.

Désormais, avec la voirie, le ramassage des poubelles, le SPANC, l'aménagement des espaces, l'action de développement économique et quelques autres compétences, se rajouteront la compétence petite enfance de 0 à 3 ans ainsi que le tourisme.

*Nous voyons deux compétences nous échapper au niveau communal ; est-ce bien ? est-ce mal ? Même si ce sont des compétences que nous n'exerçons pas forcément, notre avis au sein du conseil municipal reste partagé. Nous avons délibéré et voté à bulletin secret. Les résultats ont été un **oui** majoritaire pour la petite enfance et un **non** également majoritaire pour le tourisme.*

Nous ne perdons pas de vue qu'il nous faut mutualiser les moyens pour rendre service aux habitants de notre commune et de notre canton, telles la voirie, les nouvelles technologies (internet) que nous ne pourrions pas assumer seuls au niveau communal. Reste que certaines compétences ne touchent pas l'ensemble de la population, comme le tourisme avec un budget assez conséquent et un manque important de clarté sur le devenir de cette compétence devenue communautaire qui, à terme, pourrait être transférée vers une nouvelle structure style syndicat mixte, alors que bien d'autres compétences devraient être communautaires. Le train est en marche nous ne pouvons pas le rater mais devons rester vigilants sur la suite des évènements.

Sans vouloir faire de conservatisme, nous tenons tous à notre commune, à notre identité. Mutualiser les moyens certes, mais faisons attention à ne pas devenir une simple banlieue ; nous avons derrière nous 170 ans d'histoire de Baladou, ce serait dommage de ne pas la continuer.

État civil 2010

Naissances :

16 octobre : Maëlys COTTARD, de Champ d'Allac
fille de Laurent COTTARD et Emilie LESPINASSE

Mariage :

4 septembre : Frédéric SCHILLER et Vanessa LAVAL

Décès :

22 avril : Marie Lucie DELPY née MOURIGAL
de Gaillard

13 octobre : Jean Claude LEYMERIGIE,
de Lac Long

31 décembre : Sœur Geneviève POURQUÉ
de Vaylats

Listes électorales

11 radiations et 11 inscriptions soit **320 inscrits** (dont 166 électeurs et 154 électrices)
pour les listes électorales de 2011

Nombre d'inscrits établis hors de France : 2 électeurs

Nombre d'électeurs de l'union Européenne habitant Baladou : 2 électeurs et 1 électrice

Notre commune à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}

Après avoir surmonté bien des difficultés depuis sa création en 1840, Baladou arrive à la fin des années 1800 et débute le XX^{ème} siècle sous de meilleurs auspices.

Tous les bâtiments communaux indispensables sont construits ou en voie d'achèvement : la mairie, l'école des garçons et celle des filles, les logements de fonction. L'église a été refaite avec un clocher imposant qui fait la fierté des habitants.

Il y avait aussi la ligne ferroviaire Bordeaux-Aurillac qui traversait la commune avec une gare voyageurs et marchandises au Pigeon et une halte voyageurs au passage à niveau de Baladou. L'on pouvait donc aller par le train de Baladou à Paris !... (en changeant de correspondance). C'était une véritable révolution par rapport au passé.

L'avènement du chemin de fer a été un élément essentiel pour développer notre région. Il a permis ainsi une liaison Nord-Sud qui n'existait pas avant. La seule voie existante était Est-Ouest, notamment pour les marchandises, avec la Dordogne. Pendant la révolution française de 1789 les nouvelles de Paris arrivaient dans nos régions via Bordeaux par les gabarriers de la Dordogne.

Bien que cette ligne ferroviaire soit secondaire, elle était très importante pour Baladou. Néanmoins, cela n'a pas permis à notre bourg de se développer comme beaucoup de communes à cette époque. Au début du siècle dernier le bourg de Baladou avait à peu près la même configuration qu'aujourd'hui, mais avec trois commerces en plus :

- Au passage à niveau, actuelle maison Pinsac : « *Chez Verdier* » : épicerie, café restaurant, bureau de tabac et un atelier de cordonnier.
- Au centre, actuelle maison Griset : « *Chez Coulié* » : épicerie, café restaurant et un atelier de forgeron, maréchal ferrant et machines agricoles.
- Devant l'église à l'emplacement du monument aux morts : « *Chez Roche* » : café, restaurant et un atelier de charron. Ce bâtiment a été acheté par la commune qui l'a démoli pour faire le monument aux morts après la guerre de 1914-1918.
- Il y avait aussi un tisserand dans le haut du bourg.

Aux élections municipales de 1903, M.Laval Léonard de Bazalgue est élu maire. Il remplace M.Ladet de Pomié qui occupait cette fonction depuis 1870. M.Laval Léonard était l'arrière grand-père de

Jacques Vigne et le grand-père de Mme Jeanine Verdou de Pomié.

M.Bialgue Antonin du Saulou est adjoint. Il remplacera d'ailleurs M.Laval quelques années plus tard.

Bien que l'évolution dans les équipements publics soit importante et que quelques lois sociales soient mises en place, la vie est toujours aussi dure pour les habitants de nos campagnes.

L'agriculture reste la seule activité économique et elle produit très peu. En 1906 le bulletin annuel de « *La société industrielle et agricole du Lot* » (genre d'assemblée consulaire) fait un constat bien sombre sur notre département : « On a apporté peu de progrès à l'agriculture depuis l'époque romaine : La Creuse et d'autres départements considérés comme arriérés sont en avance sur le Lot »

Nos ancêtres agriculteurs n'avaient encore à cette époque que leurs bras pour travailler. Ils produisaient pourtant un peu de tout mais en petites quantités.

J'ai retenu trois productions qui ont tenu une place importante dans la région et dans notre commune entre les années 1860 et 1914 : la vigne, la truffe et la tabac. L'on pourrait y ajouter la noix, mais je n'ai pas trouvé d'éléments précis pour connaître son impact dans notre commune.

- La vigne occupait une place importante sur l'ensemble du Causse de Martel en 1860. Elle était plantée sur les terrains peu profonds et pierreux, à Baladou sur la partie nord de la commune vers Martel et Cuzance. L'on retrouve encore sa trace dans les noms des parcelles et même sur le cadastre : Vieilles vignes, Vigne grande, Sous les vignes, Vignasse etc...

Je n'ai pas pu identifier la surface plantée, il n'y avait pas de cadastre viticole à cette époque, ni les cépages concernés.

Le vin de Martel était réputé « bon à boire mais sans beaucoup de force » (alcool). La partie qui n'était pas consommée était commercialisée dans l'est du département et dans les régions proches du Massif Central.

Quelques propriétaires de Baladou, entre autre M.Castagnié, possédaient même des vignes sous le rocher du Mont Mercou, appelées en patois « Chaux de Coste ». Le vin de Chaux de Coste était reconnu et réputé pour avoir une qualité supérieure.

L'on peut encore voir les cuves de vinification chez M et Mme Sénéchal, propriétaires actuels de la maison Castagnié-Bramel à Baladou.

Mais à partir des années 1870, peut être même plus tôt, le vignoble français commence une longue agonie : c'est le phylloxéra. Nos régions n'échappent pas à cette catastrophe. Les vignes meurent les unes après les autres sans que personne ne connaisse les raisons de cette hécatombe.

L'état diffuse une circulaire importante à toutes les communes de France pour informer la population qu'il a institué une prime de 300 000 francs en faveur de celui qui trouvera la solution pour sauver le vignoble. Ce prix ne sera jamais attribué, car la seule solution, découverte plus tard, était la replantation avec des porte-greffes résistants au phylloxéra. Mais à part quelques cas particuliers, nos régions ne replanteront pas.

- Pendant que la vigne agonise, quelques agriculteurs plus astucieux cherchent une culture de remplacement. Pour cela, ils plantent des chênes dans ces vignes moribondes afin de nourrir des animaux quand ces arbres seront adultes. Mais très rapidement ces chênes produisent des truffes en quantité, ce qui va changer la donne de départ.

La truffe était pourtant connue dans la région mais elle n'était ni exploitée ni commercialisée et il y en avait très peu. C'est seulement après le phylloxéra de la vigne que cette production se développe très vite dans nos régions.

Ces nouvelles truffières, plantées le plus souvent dans des anciennes vignes, produisent beaucoup. La commercialisation s'organise rapidement avec entre autre les marchés de Martel, Cuzance et Gignac. Une certaine prospérité, visible encore de nos jours, apparaît sur nos causses du haut Quercy. Baladou a été moins touché par la « manne » de la truffe que la plupart des communes voisines du causse de Martel. Il n'y avait que 150 hectares de truffières recensés en 1908 à Baladou alors que les communes limitrophes en comptaient beaucoup plus, notamment Cuzance avec 850 hectares.

Le pic de production se situe quelques années avant la guerre de 1914 ; ensuite elle se stabilise quelque temps puis baisse inexorablement sans qu'il soit possible d'identifier clairement ce phénomène. En fait, la prospérité de la truffe dans notre région n'a pas duré plus d'une génération.

Depuis quelques années un renouveau prometteur de la production se dessine, mais on est encore très loin des récoltes des années 1900.

- Le tabac est cultivé en Quercy depuis longtemps ; l'on retrouve des traces de cette culture dans les cahiers de doléances de la sénéchaussée de Martel en 1789. Mais cette culture, monopole d'état, donc soumise à un permis de plantation, n'était pas à la portée de tous. C'était seulement les notables de l'époque qui plantaient du tabac. Les permis de

planter commencent à se libéraliser sous le second Empire et la III^{ème} République. Le tabac prend un essor important à Baladou dans les années 1870-1880.

C'est sans doute une des conséquences du phylloxéra, bien que les terrains propices au tabac soient bien différents de ceux de la vigne, mais les combes des causses convenaient très bien à cette culture.

Au début, les permis accordés ne dépassaient pas 2 000 pieds ou 10 000 feuilles. Ils augmenteront par la suite sans jamais dépasser les 10 000 pieds. Une seule variété était autorisée dans la commune : le Niker. C'était un tabac à priser mais tous les planteurs fumeurs l'utilisaient pour leur consommation personnelle... bien que ce soit interdit !

Pour le sécher, il n'y avait pas de bâtiments spécifiques. On le « pendait » partout, même dans les habitations, chambres à coucher comprises...

Les planteurs de tabac ont été les pionniers du syndicalisme agricole. A Baladou un syndicat des planteurs de tabac existe en 1909 ; il est affilié à la Fédération départementale et nationale des Planteurs de Tabac. Son président est Etienne Fournol de Pomié.

La truffe et le tabac ont apporté un peu d'oxygène aux travailleurs de la terre de notre région mais de façon très inégale d'une exploitation à l'autre.

Parallèlement, les lois sociales de la III^{ème} République se mettent en place.

L'école obligatoire et gratuite fait reculer l'illettrisme. Progressivement les jeunes, et ils sont nombreux, prennent conscience qu'il n'y a pas de place pour tous et que le pays qui s'industrialise a besoin de main d'œuvre. C'est le début de la grande migration vers la capitale. Les nouveaux moyens de locomotion favorisent cette mutation de la campagne vers la ville qui va durer une partie du siècle.

C'est dans ce mélange de morosité et d'espoir que notre commune, comme d'ailleurs toutes celles de nos régions, arrive à la grande guerre 1914-1918 sans y être préparée et sans se douter de la gravité des évènements qui arrivent dans notre pays.

Jean-Louis Clédel



Truffe trouvée à Baladou par J-C Faurel

14-18 : in memoriam (suite)

1918 et après (suite) : Généalogies

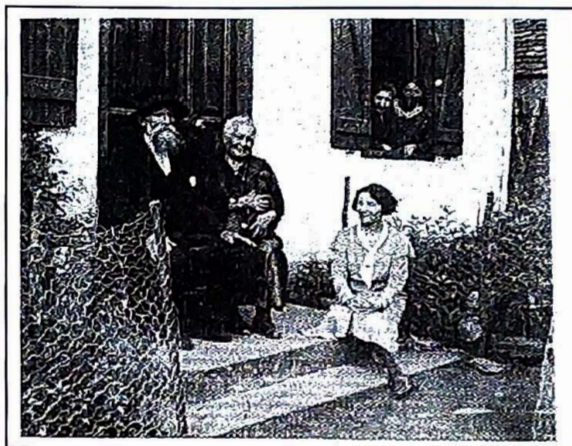
Nous arrivons au terme de cette évocation historique. Depuis le n°12 du Petit Baladin, il a été question, pour chacune des victimes de la Grande Guerre, inscrites au Monument aux Morts du village et dont les noms sont prononcés chaque année au 11 Novembre, d'extraire de l'oubli les faits de guerre qui ont causé leur perte ainsi que les éléments familiaux qui les rapprochent de nous.

✿ **Henri Lespinasse** qui figure au Monument aux Morts n'est pas, à proprement parler, un enfant de Baladou ; il est né, le 4 décembre 1894, à Lamothe-Fénelon. Ses parents, Jean Baptiste Lespinasse et Marguerite Faugère, étaient nés au Roc et à St-Julien de Lampon, son grand-père paternel à Masclat... Métayers, les parents d'Henri s'étaient souvent déplacés : Le Roc, Lamothe-Fénelon, Souillac, Lanzaç, et sont difficiles à suivre. Sa mère disparaît en 1907. En 1909, sa sœur Irma se marie avec Joseph Campastié, du bourg de Baladou. Ils accueillent Mathilde la petite sœur d'Irma née en 1900 tandis que Jean Baptiste Lespinasse, veuf, se place comme domestique. Au recensement de 1911 il est cultivateur chez Edouard Bascle à Lagarrigue et en 1921 chez Verdou à Pomié. Henri n'est pas recensé à Baladou en 1911. A la mort de sa mère il a pu aller travailler dans quelque ferme des environs. Toujours est-il que le 12/12/12, à 18 ans et 8 jours il préfère la vie militaire et s'engage à Brive au 10^e Dragons. A 23 ans et demi, il mourra sous l'uniforme des tirailleurs, célibataire.

Sa sœur Irma Campastié aura trois enfants : un fils qui meurt à 10 ans, une fille qui sera la mère du maire de Saint-Michel de Bannières et Gabrielle Joubert qui, retraitée de l'enseignement, habitait la maison Campastié et fut présidente du Bouquet d'Argent.

✿ **Philomène Antoinette**, la mère d'**Antonin Delvert**, était née au Roucaillou où ses parents, Guillaume et Jeanne Chambon, avaient été cultivateurs avant de céder l'exploitation à leur gendre Henri Delvert, fils d'agriculteurs de Cazillac. Le couple Henri-Philomène avait eu une fille en 1887. Elle s'était noyée en 1895. Antonin naît au Roucaillou le 22 mai 1897. Nous avons vu qu'il sera tué dans la Marne le 26 septembre 1918. Son mari disparu, la vieillesse venant, Philomène fera appel à une plus jeune femme pour l'aider. C'est Marie Chassaing, veuve de Guillaume Lascoux.

Philomène n'avait plus d'enfants, à sa mort elle laisse la maison du Roucaillou en héritage à Marie Lascoux. Transmise à ses descendants, la maison a été achetée par Michel et Nicole Crémoux, de Bazalgue. Coïncidence, Michel Crémoux descend de la sœur d'Henri Delvert, père d'Antonin.



Au Roucaillou : Henri Delvert, né en 1855
et Philomène Chambon née en 1864

✿ La guerre, quand **Louis** (*Jean, sur la plaque dans l'église*) **Castagné** meurt au combat le 28 septembre 1918, apporte une nouvelle fois le deuil dans sa famille. La première fois c'était avec Pierre, en 1914 (voir Petit Baladin N° 13 et 14). La fratrie Castagné (Jean Joseph, Pierre dit aussi Albert, Louis, né le 18 juin 1884, et Martin) était orpheline de son père, Jean Baptiste, depuis 1907. C'est Joseph qui était devenu chef d'exploitation au côté de sa mère, Rosalie Clavel. Pierre était couvreur. Les deux autres travaillaient avec l'aîné. Joseph ne se maria pas, Martin ira vivre à Brive. Hermine, la fille de Pierre, est décédée à Gourdon en 1998.

La maison de Bazalgue a été achetée par M. et Mme Daniel Schellenberg.

✿ **Michel Lascoux**, né vers 1810, habitait avec sa femme, Françoise Vergne, au Castanet de Lalande, section de Mayrac, commune de St-Sozy quand ils ont eu leur premier enfant, Antoine, en 1842. La famille a habité ensuite à Bazalgue et c'est là qu'Antoine, quand il s'est marié en 1875 avec Justine Lacroix, de Lalande, a poursuivi l'activité agricole de son père. Le couple a eu cinq enfants : Paul, Guillaume marié en 1910 à Marie Chassaing dont il sera question plus loin, Marie qui mourra en 1885 à trois ans, Victorine née et morte en 1885 et enfin, **Prosper Lascoux** objet de cette notice. Né le 11 février 1887, il est dit couvreur en 1911 mais aussi cultivateur. En 1902 son frère Paul, cultivateur lui aussi, meurt à 26 ans, célibataire.



Ambulance de feldlazarett

Antoine, leur père, décède le 26 décembre 1915. Prosper, certainement mal en point quand il a été fait prisonnier le 28 avril 1918, meurt de pneumonie le 9 octobre de la même année à l'hôpital de campagne (feldlazarett) d'Haumont, dans le Nord occupé par les lignes allemandes. Notre compatriote Annette Brival est, par son grand-père Guillaume Lascoux, une petite-nièce de Prosper. Il en est de même pour Sylvette Broussolle, de Martel. Celle-ci est fille de François Lascoux qui avait fait bâtir à Bazalgue, certainement sur les fondations de l'ancienne, une maison appartenant à présent à M. Jean-Marie Faurel. Plus tard, François Lascoux était venu habiter au Roucaillou, chez sa mère qui n'était autre que la dame de compagnie de Philomène Delvert évoquée plus haut.

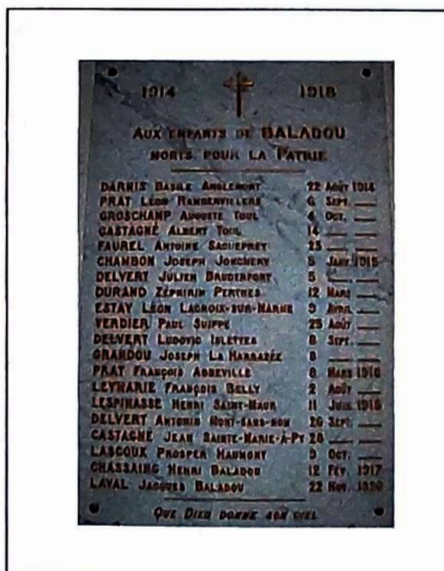
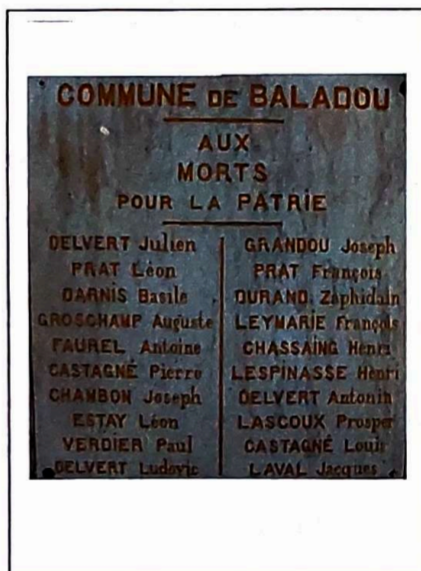
Jacques Laval est mort des suites de la guerre le 22 novembre 1920. Il était né le 11 février 1876 à Champagnac de Borrèze. Son père est mort quand il avait 26 ans. Le 13 mai 1907, il se marie à Baladou avec une fille de Bazalgue, Emilie «Dorothée» Delpech, cousine éloignée, par sa mère Madeleine Pouch, de Louis Castagné que nous évoquions quelques lignes plus haut. Dorothée et Jacques ont eu trois enfants. L'aînée, Alice Madeleine, née en 1908, a été enterrée en 2009 à Baladou. Elle avait elle-même eu trois enfants, Simone, Georgette et Maurice Lamothe qui habitent Nespouls et Cressensac. Jeanne Gabrielle, née en 1910, la seconde fille de Jacques et Dorothée, était la grand-mère de Virginie Partiaougrou, héritière de la maison de Bazalgue. La benjamine, Léonie, née en 1912, mariée à Cressensac avec Maurice Fournet, est décédée à Paris en 1996.

Lionel Griset

Remerciements pour cette dernière partie à Mmes Annette Brival, Sylvette Broussolle, Nicole Crémoux, Elyane Goursat, Marcelle Lacroix, MM Michel Bergé, Jean-Marie Faurel, Maurice Lamothe, René Pecheyran.

Soldats reposant dans des nécropoles et cimetières militaires

Avec Internet il a été possible de savoir qu'à moins de rapatriement par leur famille, Julien Jacques Delvert est inhumé à la nécropole nationale, ossuaire n°1 de Brouderdorff (Bas-Rhin), Léon Marie Pierre Prat repose dans la tombe individuelle n° 403 de la nécropole de Ramberwillers (Vosges), Auguste Xavier Groschamp est à Choloy-Ménillot (Meurthe-et-Moselle), dans une tombe individuelle numérotée 391 de la nécropole nationale. La tombe individuelle de Pierre Castagné, n° 1650, est à la nécropole de Noviant-aux-Prés, aussi en Meurthe-et-Moselle. La nécropole nationale de Jonchery-sur-Suippe, dans la Marne -l'une des grandes- abrite les restes de Joseph Chambon dans la tombe individuelle n° 1809. Léon Estay est à la nécropole de Vaux-Racine à Saint-Mihiel (Meuse), dans une tombe individuelle (n°404). Paul Louis Verdier est enterré au cimetière militaire de Suippesville (Marne) (tombe individuelle n° 3987). Les Islettes, dans la Meuse, conservent la tombe individuelle (n° 767) de Pierre Ludovic Delvert dans la nécropole nationale. L'ossuaire n°2 de la nécropole de Pierrepont, en Meurthe-et-Moselle, a recueilli les restes de François Joseph Leymarie. La nécropole militaire de Méry-la-Bataille (Oise), tombe 905, abrite la dépouille du sergent Henri Lespinasse. Enfin, le caporal Antonin Delvert a été enterré à Mourmelon-le-Grand (Marne), dans la nécropole. Sa tombe porte le numéro 1452.



Bibliothèque

Un petit mot pour la bibliothèque où j'attends les lecteurs de tous âges.

Toujours ouverte le samedi matin de 11 h à midi.

Les livres sont renouvelés deux fois par an ; si un titre vous intéresse, faites-le moi savoir un peu avant.

Je suis à votre disposition.

Danièle Brugue

Recensement du petit bâti traditionnel

Dans le cadre du diagnostic réalisé par le cabinet d'études qui nous aide à élaborer le futur PLU, nous souhaiterions faire l'inventaire du « petit patrimoine mineur » qui témoigne de pratiques rurales ancestrales et qu'il convient à ce titre de protéger.

La commune de Baladou compte notamment une collection intéressante de croix de fer et de calvaires, dont il a déjà été question dans des numéros antérieurs du Petit Baladin.

Mais il existe aussi des pigeonniers, des fours à pain, un (ou des ?) travail, des puits, des gariottes... qui sont autant de richesses pour notre commune.

Vous pouvez nous aider à les localiser.

Recensement des mares

Nous souhaitons faire un article dans le prochain journal sur les mares et leur intérêt écologique. Afin de ne pas en oublier, ce même travail de localisation de votre part nous sera très précieux. Merci de votre participation.

Info circuits

Vous trouverez dans les pages suivantes le descriptif des deux circuits balisés par l'équipe qui travaille sur les chemins depuis plus d'un an. Ils ont été placés en page centrale du Petit Baladin afin de pouvoir les détacher et vous accompagner dans vos balades.

Des exemplaires supplémentaires sont à votre disposition à la mairie.

La survie des chemins communaux

15 kms de chemins ont été rouverts à la circulation pédestre. Notre commune en possède un bon nombre souvent accaparés par la nature mais également par les propriétaires terriens. Ces chemins communaux font partie du patrimoine communal et ne peuvent en aucun cas être fermés ou détruits, ils appartiennent à la commune et donc à toutes et à tous les utilisateurs potentiels.

Merci aux propriétaires riverains de respecter ce droit.

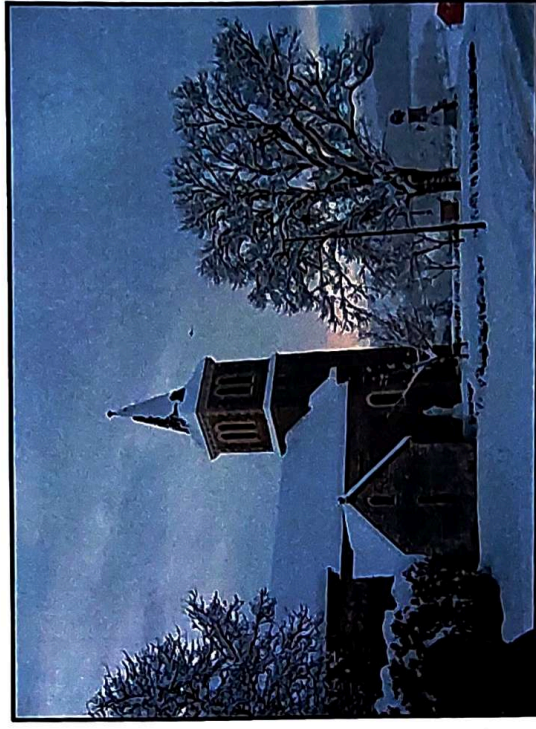
Un projet intercommunal est en train d'être mis en place pour la réouverture de certains de ces chemins afin de pouvoir rejoindre nos communes du canton de Martel.

BALADOU

CIRCUIT N°1 LE MAS DEL PECH

Les circuits proposés ont été ouverts, entretenus, balisés par quelques volontaires baladins, qui tous les jeudis se retrouvent à 9h00 devant l'Eglise. Venez les rejoindre.

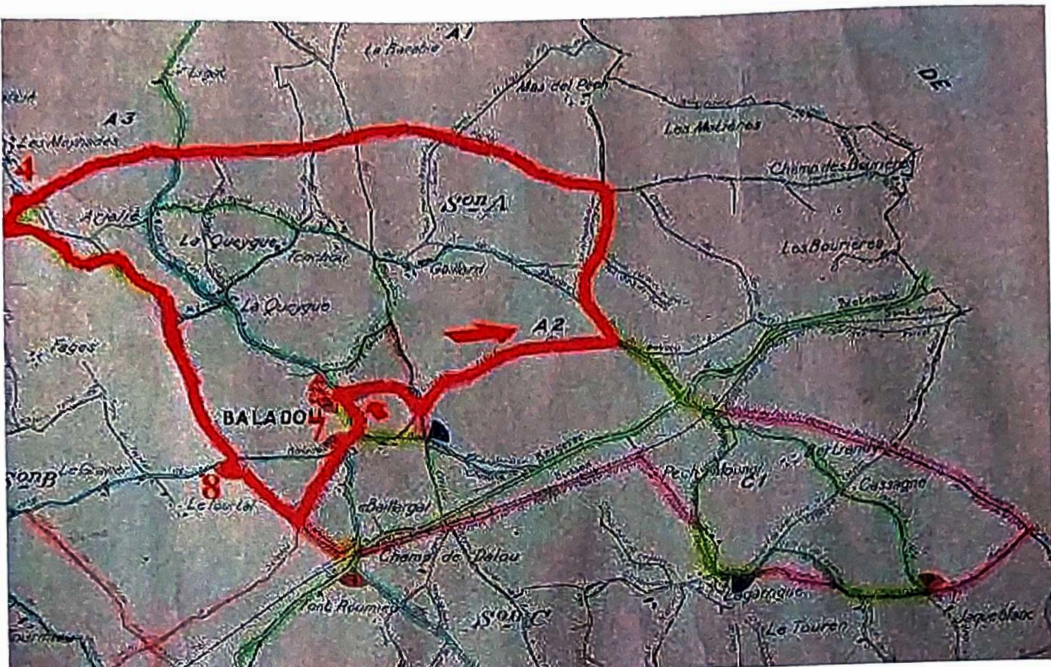
Si vous rencontrez des erreurs, des manques de balisage, veuillez les relever et les signaler en Mairie ; ils seront corrigés.



Distance : ≈ 7 Km
Durée : ≈ 2 h 00

Balisage 

Départ : Eglise
Arrivée : Eglise



4 - Croix du Juge 5 - Croix de l'ancien Presbytère 7 - Croix de l'Eglise 8 - Croix du Tourtal
Selon la numérotation donnée au plan de la commune, parking de la mairie

CIRCUIT N°1

LE MAS DEL PECH

Le point de départ est la place de l'église sur laquelle se dresse entre autres un frêne majestueux et une grande croix forgée (7).

Face à l'église (chapelle initiale de 1703 agrandie du clocher après 1870), partir à gauche et dépasser l'école.

Biturquer sur le premier chemin à droite au niveau de la cheminée d'une maison disparue, (voir à gauche la croix de fer de l'ancien presbytère scellée à l'angle d'un mur) (5).

Arrivé à la mare, la longer sur la droite et quelques mètres plus loin, au poteau électrique, descendre à gauche légèrement pour remonter ensuite.

Au terme du chemin empierré, beau coup d'œil sur Martel et les Monts d'Auvergne.

Au goudron tourner à gauche puis obliquer à droite au panneau «Mas del Pech». Suivre la route.

Au panneau «Mas-del-Pech Somival», emprunter, à gauche, le chemin long d'environ 1,7 km, qui franchit deux portillons pour arriver à la D33.

La traverser et poursuivre sous les arbres le sentier qui longe la clôture. Plus avant sur le parcours, sur la gauche le champ de la Combe de l'Homme Mort*.

Au bout du chemin, apparaît la «croix du Juge» (4). Sur celle-ci une main. Plusieurs hypothèses : jeu de mots avec Meynades ou Maynades, main de Dieu ou de justice, d'où le juge.

Prendre à gauche la route goudronnée. Au carrefour avec une autre voie plus importante, tourner à gauche et à 800m quitter le goudron pour un sentier enherbé sur la droite. Admirer au passage un chêne remarquable sur la gauche, de l'autre côté de la route. Se laisser guider par le balisage.

A la croix du Tourtal (8), intersection avec la route goudronnée, continuer le chemin de terre sur 800 mètres. On passe à côté d'un effondrement naturel entouré d'arbres et d'un grillage.

Au piquet signalétique, rejoindre l'église à main gauche.

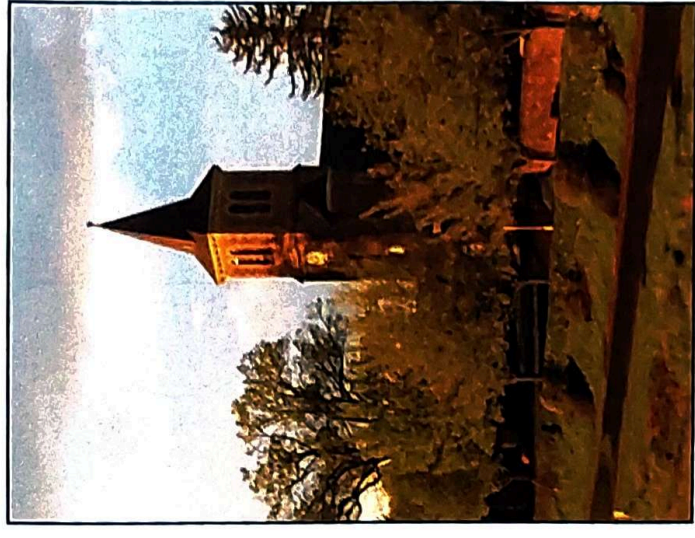
* Appelé ainsi, car la dépouille d'un homme en route pour le cimetière de Creysse, devant les difficultés rencontrées, a été ensevelie là.

BALADOU

CIRCUIT N°2 LAGARRIGUE

Les circuits proposés ont été ouverts, entretenus, balisés par quelques volontaires baladins, qui tous les jeudis se retrouvent à 9h00 devant l'Eglise. Venez les rejoindre.

Si vous rencontrez des erreurs, des manques de balisage, veuillez les relever et les signaler en Mairie ; ils seront corrigés.



Distance : \approx 7 Km

Durée \approx 2 h 00

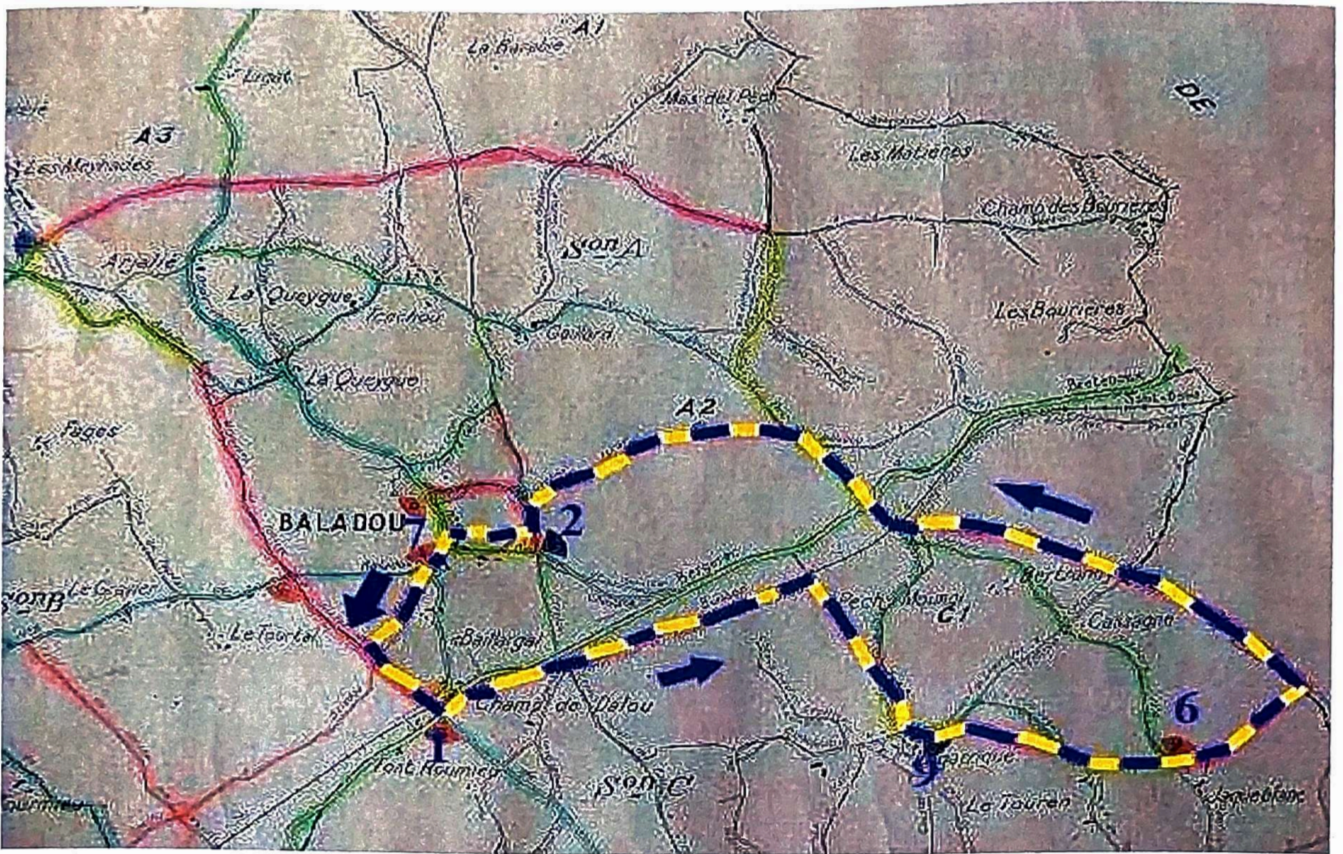


Balisage

Départ Eglise

Arrivée Eglise





1 - Croix de Fond Roumieu 2 Croix du Roc 6 - Croix de du Touren 7 - Croix de l'Eglise 9 - Croix de Lagarrigue
Selon la numérotation donnée au plan de la commune, Parking de la mairie

CIRCUIT N°2

LAGARRIGUE

Le point de départ est la place de l'église sur laquelle se dresse entre autres un frêne et une grande croix forgée (7).

Dos à l'église (chapelle initiale de 1703 agrandie du clocher après 1870), gagner le chemin castiné qui dessert, en face, des maisons neuves.

Dans son prolongement herbeux, tourner à gauche jusqu'au passage à niveau.

Franchir les rails et à gauche, longer la voie ferrée pendant près d'un kilomètre.

Descendre à droite pour remonter jusqu'à la route goudronnée.

Partant alors sur la droite, on passe devant le restaurant «L'Assiette du Laboureur».

A faible distance de là, devant une grosse maison avec une croix, poursuivre par la gauche.

A la croix en pierre dite de Lagarrigue (9), quitter le goudron pour le chemin à droite qui longe une cavité naturelle partiellement bâtie et remplie d'eau ayant servi à l'abreuvement des troupeaux.

Arrivé sur l'asphalte reprendre à droite non sans avoir admiré, sur votre droite, une «fenêtre paysagère».

Au croisement du Touren, à la croix du même nom (6) aller tout droit.

Au premier carrefour, bifurquer à gauche et suivre le large chemin sur près d'un kilomètre.

A la route, à droite passer sur le pont de chemin de fer.

Au stop traverser la D803 et continuer environ 400 mètres.

Emprunter le deuxième chemin à gauche durant près d'un kilomètre.

Au sommet d'une petite côte, (mare à droite à 25 mètres), prendre le sentier le plus à gauche jusqu'à la route.

Là, à la croix du Roc, datée de 1870 (2), tourner à droite vers l'école.

Au stop, rejoindre à gauche le point de départ.

Le Bouquet d'Argent

Bien le bonjour à tous.

Le 2 Septembre, certaines personnes ont répondu « Présent » pour une **sortie au Lac de Vassivière**. Nous étions 22, avec des voisins venus grossir les rangs. Le soleil était de la fête. Nous avons vogué sur cette immense étendue d'eau et à midi le repas nous fut servi à bord, au son de l'accordéon. C'était super ! Après cette balade de 2h30 sur les flots nous débarquâmes sur l'Île Vassivière. Pour terminer, nous remontions dans le car qui nous ramena chez nous.
Une chouette journée !!!

La journée bleue avec nos jeunes s'est déroulée le 15 octobre 2010 pour les petits de Baladou.

Nous leur avons fait découvrir les outils de notre jeunesse : les moulins à légumes, les moulins à café, les lunettes, les montres à gousset, une perceuse à main, des sabots en bois, des lampes à pétrole ainsi que l'écriture à la plume et à l'encre.

Après tout ça, il restait à découvrir et à savourer les bons gâteaux des Mamies avec un petit verre de jus de fruits.

Je crois qu'ils étaient bien contents nos p'tits piafs !

Le 4 Décembre, nos mamies ont fait des gâteaux qui furent vendus au profit du **Téléthon**.

Bravo les Mamies.

Loto

Comme l'année dernière, notre loto s'est passé dans la bonne humeur. Les gâteaux de nos Mamies eurent un réel succès.

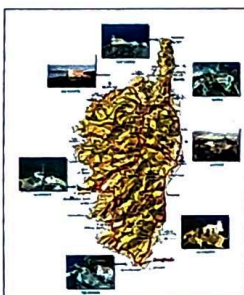
Le gros lot fut remporté par notre « Lili » Mentières.

Bravo Lili et bravo à Jean Caminade qui, comme toujours, a su chauffer la salle et faire tourner les boules.



Repas de Noël

Nous nous sommes retrouvés 59 accrochés à nos fourchettes et bien imprudent celui qui aurait tenté de nous les piquer ! Ce fut une journée bien agréable.



Nous avons évoqué un voyage en Corse dans les mois à venir.

Je vous souhaite de bien terminer l'année et de bien démarrer la prochaine.

Bonne Année à tous

Robert Brugue

Quoi de neuf à l'école ?

Cette année l'école de Baladou accueille 23 élèves : 14 CP et 9 CE1.

Nouvellement nommée dans ce poste, mais non moins expérimentée c'est avec grand plaisir et de mon mieux que je remplirai ma mission auprès de nos chères têtes blondes. Je tiens également à remercier la municipalité, ainsi que tous les partenaires de l'école pour leur soutien au quotidien.

Je suis assistée dans les tâches administratives par Jacqueline, une nouvelle EVS, qui travaille à l'école tous les lundis et jeudis. Elle m'aide également à la surveillance et l'encadrement des élèves.

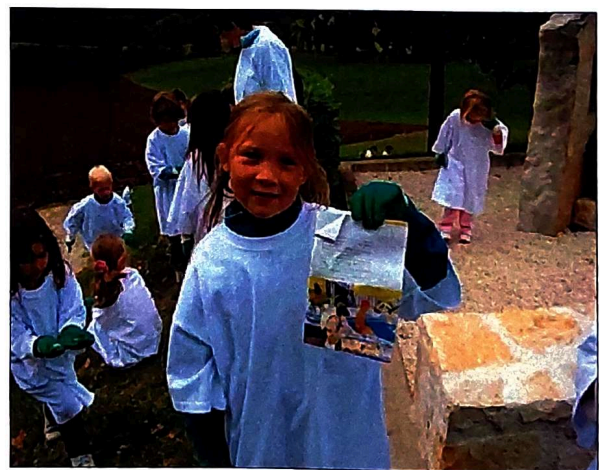
Ce trimestre, nous avons fait quelques sorties :

Le 27 septembre, c'était l'opération « Nettoyons la nature », dans le village. L'après-midi, nous sommes allés ramasser les déchets dans Baladou. On a enfilé un tee-shirt blanc, des gants verts et on a pris deux sacs poubelles. Nous avons trouvé différentes sortes de déchets :

- des bouteilles en verre
- du plastique
- du papier, un journal, du carton, des mégots
- un pneu de voiture (caoutchouc)
- du métal : canettes, cerceaux, capsules.....

Nous avons trié les déchets et les avons déposés dans les poubelles correspondantes. De retour à l'école, nous avons eu un goûter offert par le magasin LECLERC. Nous avons jeté les emballages dans la poubelle à recycler.

(Texte écrit par les CP et les CE1)



Le 15 octobre les enfants de Baladou et de Cuzance sont allés au cinéma de Souillac pour la projection du film « Jour de fête » de Jacques Tati. Ce film a été très apprécié de tous.

Deux autres séances sont prévues : le 21 janvier film d'animation japonais « Gauche le violoncelliste » (de Takahata Isao) et au cours du 3^{ème} trimestre « Princesse Bride » de Rob Reiner.

Le 21 octobre ce fut la rencontre avec les aînés du club « Bouquet d'argent ». Après-midi au cours duquel les enfants ont pu questionner les personnes âgées sur la vie au village autrefois, observer le fonctionnement d'objets anciens tels que porte-plume, moulin à café, etc...

De délicieuses pâtisseries ont clôturé ce moment convivial.



& & & & & & & & &

La fête de Noël s'est déroulée Vendredi 17 décembre à la salle des fêtes de Baladou avec tous les élèves du RPI.

Le matin les enfants ont pu assister à un spectacle intitulé « La valise à malices » de Sylvie Bellet. Monique, Michèle et Francis nous avaient préparé un délicieux repas de Noël, puis nous avons accueilli le Père Noël qui nous a gâtés.

& & & & & & & &

Voici les **projets scolaires prévus** pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres :

Dans le cadre de l'USEP, en février, les enfants participeront au cross des écoles à Pinsac ;

« Rencontre chorale » fin mai à Souillac ;

Cycle piscine en juin à Souillac ;

D'autres sorties concernant principalement l'école de Baladou sont actuellement à l'étude (en fonction des disponibilités financières de l'APE et des parents d'élèves).

& & & & & & & &

Les élèves de l'école de Baladou se joignent à moi pour souhaiter aux Baladines et aux Baladins nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Marie-Joëlle LAVAUUR

PREVENTION-SANTE
**« La vie en pleine
 forme »**

Tout le monde le sait ! La pratique régulière d'une activité physique à intensité modérée a des effets bénéfiques sur la santé :

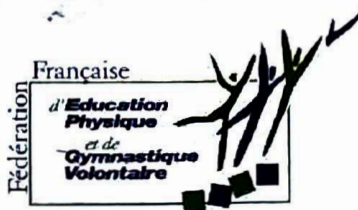
- Elle entraîne la baisse du rythme cardiaque et la pression artérielle
- Elle permet de réguler le poids et le taux de cholestérol
- Elle augmente la force musculaire, la densité osseuse et la résistance des articulations
- Elle améliore la tolérance au stress et l'aptitude au travail

Des études scientifiques récentes apportent aujourd'hui les preuves que sédentarité et manque d'exercice constituent des facteurs de risque pour la santé.

*Avec la Fédération Française
 d'Education Physique et de Gymnastique
 Volontaire*

*Avec la Fédération Française
 d'Education Physique et de Gymnastique
 Volontaire*

**Faites le choix
 Sport-Santé**



Avec

BALADOU GYM

**que vous soyez une femme ou un homme,
 que vous soyez jeune ou moins jeune,**

vous trouverez

1

de la gym dynamique

2

de la gym active

3

de la gym adaptée

4

de la gym douce

5

de la randonnée nordique

vous apprendrez

- ✓ à développer vos potentiels physiques
- ✓ à gérer votre effort
- ✓ à maintenir votre intégrité physique et psychique
- ✓ à entretenir votre souplesse
- ✓ à renforcer vos articulations
- ✓ à conserver votre équilibre
- ✓ à renforcer votre dos, vos abdos, votre périnée
- ✓ à améliorer votre posture
- ✓ à travailler votre coordination et à stimuler votre mémoire
- ✓ à gérer votre stress

**dans un
 environnement
 évolutif**

BALADOU GYM

**c'est aussi le partage de bons
 moments avec d'autres !**

renseignements complémentaires à la salle des Fêtes de Baladou le mardi entre 10 h 45 et 11 h 45 ou le mercredi entre 20 h 30 et 21 h 30. Les deux premiers cours sont offerts. Venez essayer : c'est sans engagement !

Quelques exemples en image

Le renforcement musculaire



Travail avec ballons



Séance de step



Marche Nordique



Travail au sol



Renforcement cardio

Les SENIORS à BALADOU GYM



Avec parfois
les petits-enfants



La gym douce



Le tai-chi



Le qi-gong



Le stretching



La méthode Pilates

L'Association de gymnastique volontaire de BALADOU
organise un dîner-dansant autour d'une

Choucroute

Venez nombreux le **samedi 26 mars 2011** à partir de **20 h 30**
à la salle des Fêtes de Baladou.

Comité des fêtes

Une année s'achève, une nouvelle année débute et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011.

En août dernier, pour la fête, nous avons innové avec deux soirées repas, plusieurs attractions foraines ainsi qu'un petit cirque et nous espérons que cela vous a plu! Il semblerait que oui, vu le nombre de "fêtards" présents ces jours là.



Par contre, pour la soirée gospel, peut-être n'était-ce pas au goût de tout le monde ou est-ce la température hivernale, car malheureusement nous avons été peu nombreux, pour écouter et admirer ces chanteurs talentueux et enthousiastes qui n'ont pas manqué de nous faire participer.

Pour ce qui concerne l'année à venir, nous organiserons une soirée théâtre dans le courant de l'hiver.

Le comité tiendra son assemblée générale fin janvier. Et nous comptons sur chacun d'entre vous pour donner du renouveau à cette association.

François Leymarie

Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves vient d'accomplir ses deux grandes manifestations de l'année avec succès ; toujours au profit des écoles de Cuzance et de Baladou.

Tout d'abord, nous avons eu le loto des écoles qui s'est déroulé le Samedi 20 Novembre à la salle des fêtes de Baladou. Nous tenons à remercier l'ensemble des donateurs particulièrement généreux cette année et qui nous ont permis de proposer un choix prestigieux de lots (Canapé, home cinéma, vélo ado, séjour Wonderbox..).

Nous venons également de participer à la Fête de la truffe qui s'est tenue le samedi 11 décembre à Cuzance. Comme chaque année, L'APE avait un stand de boissons chaudes, vin chaud, gâteaux maison, friandises. Cette manifestation reste toujours intéressante compte tenu de l'ampleur de l'évènement et du nombre important de visiteurs.

Grâce aux bénéfiques récoltés, de nombreuses activités prévues ou en projet pourront être financées.

N'oublions pas la Fête de Noël des écoles, le vendredi 17 décembre à la salle des fêtes de Baladou où était programmé un spectacle en matinée, « La valise à malice » de Sylvie Bellet ainsi que l'arrivée du Père Noël en calèche !

Bonne Année 2011 à tous et à toutes.

Le Bureau de L'APE.

Baladou Animations

Vide grenier

Lors du dernier Baladin, nous vous informions d'une bonne participation des exposants, suivie d'un public nombreux agrémenté d'une journée bien ensoleillée.

Exposition de peintures

Pas de nouveauté cette année avec de nombreux tableaux de peintres professionnels et d'amateurs. Le 1^{er} prix a été octroyé à la seule personne inscrite et les deux suivants ont été remis en fonction des votes du public pour les tableaux exposés.

A croire que Baladou n'a rien d'exceptionnel pour les artistes. Seul le concours des enfants a rencontré du succès et fait découvrir leur talent aux parents et amis qui les entourent.

Soirée dansante du 23 octobre

Pour la 1^{ère} fois, Baladou Animations a organisé une soirée dansante animée par Gérard Gouny qui a fait danser toute la soirée jeunes et moins jeunes dans une ambiance qui leur est chère, entrecoupée d'un entracte pour se restaurer avec quelques gâteaux et boissons.

Téléthon

Malgré un temps exceptionnel ce samedi 4 décembre peu de marcheurs pour découvrir le nouveau chemin pédestre menant au Mont Mercou où a eu lieu un lâcher de ballons. De retour, un goûter et des jeux pour enfants les attendaient à la salle des fêtes.

A 17h30, huit maîtresses de maison apportaient chacune une soupe à déguster par le public toujours attaché à la gastronomie locale qui désignait Danièle Brugue comme meilleur cordon



bleu de la journée. (Danièle nous a confié la recette de cette soupe que vous pourrez trouver plus loin).

La soirée se termina par un repas apprécié par 52 convives, repas qui avait été préparé par les bénévoles de la journée. Le bénéfice de 915€ et 150€ de dons seront reversés à l'AFM. Merci aux donateurs.

Le réveillon est maintenant passé et tout le monde s'est précipité pour trouver une place parmi nous. Pour les retardataires qui n'ont pu s'inscrire, sachez que le réveillon du 31 décembre se prépare un an à l'avance.

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.

Recette de la soupe gagnante

Soupe Vichyssoise

(États-Unis)

Pour 4 personnes

Ingrédients :

50g de beurre
4 blancs de poireaux
2 grosses pommes de terre
1 bouillon de volaille
1 cuillère à soupe de ciboulette

1 oignon haché
2 branches de céleri
1 bouquet de persil frais
2,5 dl de crème fraîche
sel et poivre noir

Préparation :

Faire fondre le beurre dans une casserole assez grande, à feu moyen. Ajouter l'oignon haché, les blancs de poireaux émincés et le céleri en morceaux. Baisser le feu et faire cuire vivement sans cesser de remuer : les légumes ne doivent pas colorer.

Toujours en remuant, ajouter les pommes de terre épluchées et coupées en tranches, un peu de persil et le bouillon de volaille dégraissé. Couvrir et laisser cuire environ 20 minutes. Rectifier l'assaisonnement.

Égoutter les légumes, les passer au presse-purée, puis les remettre dans le bouillon. Ajouter la ciboulette hachée et la crème fraîche tout en remuant. Saupoudrer selon votre goût, de poivre moulu noir.

Si vous souhaitez la consommer froide, laisser la vichyssoise dans la partie basse du réfrigérateur pendant environ 2 h, avant de servir. Sinon réchauffez-la et servez.



Bon appétit !

Les vendanges

Sous le soleil du mois de septembre, nous sommes allés vendanger chez M. Grandou. Une fois toute l'équipe réunie, les grappes de raisin n'attendaient que nous pour être coupées ! Certains coupaient le raisin, d'autres le rapportaient pour le broyer dans des comportes.

Toute cette jolie mixture était transportée jusqu'à la cuve qui, une fois pleine, donnera un bon vin. Le soir, tous les vendangeurs étaient invités pour fêter la fin des vendanges et déguster les bons plats de Mme Grandou, dans une ambiance chaleureuse.

Marie Lemoine



Dates à retenir

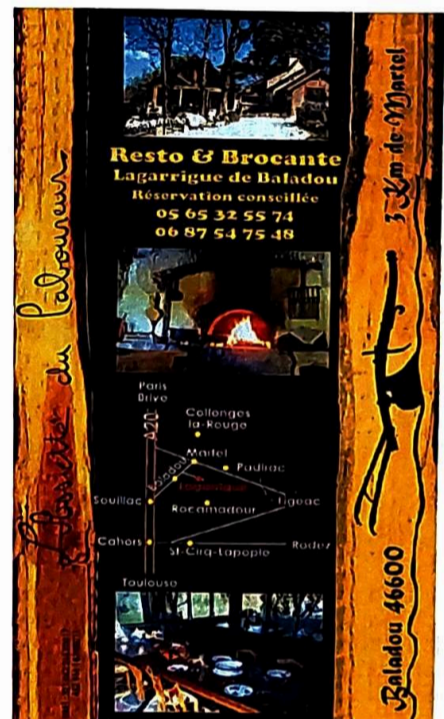
Samedi 22 janvier	Galette des Rois 14h30	Bouquet d'Argent
Dimanche 30 janvier	Vœux de la Municipalité 11h30	
Samedi 12 février	Concours de belote	Pomié en Fêtes
Samedi 19 mars	Commémoration de la fin de la guerre Algérie, Maroc, Tunisie	
Dimanche 20 mars	Élections cantonales	1^e tour
Dimanche 20 mars	Assemblée Générale	Bouquet d'Argent
Samedi 26 mars	Soirée Choucroute	Baladou Gym
Dimanche 27 mars	Élections cantonales	2^e tour
Dimanche 8 mai	Commémoration de l'Armistice	
Samedi 9 juin	Fête des mères	Bouquet d'Argent
Dimanche 26 juin	Vide Grenier et Expo de Peinture	Baladou Animations
Lundi 15 août	Fête votive	Comité des Fêtes
Vendredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice	
Samedi 31 décembre	Réveillon	Baladou Animations

Nouvelles installations sur Baladou

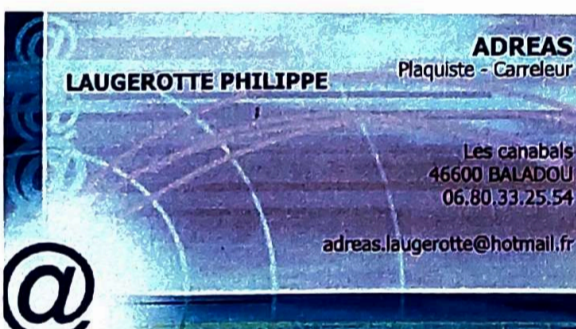
A Bazalgues : Basile Crémoux



A Lagarrigue : Claire et Thierry Delcros



Aux Canabals (le Bourg) : Philippe Laugerotte



Ouverture de la Mairie au public

MARDI : 14h - 18h

JEUDI : 14h - 19h

SAMEDI: 10h - 12h
Permanence des élus

Tél: 05.65.37.30.68

Courriel : mairie-de-baladou@alsatis.net

Conseil Municipal

Attention :
Changement de jour

Réunions le troisième **Jeudi**
de chaque mois à 20h30

NOUVEAUX TARIFS SALLE POLYVALENTE

LOCATION POUR DES REUNIONS :

30 € en été et 50€ en hiver (1er octobre au 31 mars)

LOCATION POUR DES MANIFESTATIONS :

Salle seule

- par jour en été : 80€ + 40€ par jour supplémentaire
- par jour en hiver : 100€ + 60€ par jour supplémentaire

Salle + vaisselle + lave-vaisselle :

- par jour en été : 150€ + 40€ par jour supplémentaire
- par jour en hiver : 170€ + 60€ par jour supplémentaire

Salle + cuisine complète :

- par jour en été : 180€ + 40€ par jour supplémentaire
- par jour en hiver : 200€ + 60€ par jour supplémentaire

⇒ Une caution de 500 € sera demandée.

Le chèque de caution sera rendu après l'état des lieux et l'évaluation des dégâts éventuels.

La salle doit être rendue dans l'état de propreté initial.

⇒ Assurance :

Une attestation d'assurance (responsabilité civile) est demandée.

⇒ Un seul contrat de manifestation par week-end.

APPARTEMENTS à LOUER

Deux appartements vont être libres en février

- ☞ Un **studio** au dessus de la mairie
- ☞ Un **appartement** au dessus de l'école

Renseignements à la mairie
au 05.65.37.30.68